



# MOËLAN-SUR-MER

## MOLAN

actualités municipales  
keleier an ti-kêr



**Bilan  
mi-mandat**

Hors-série - Juin 2011

# Sommaire

## Démocratie participative



P. 4

Permettre au citoyen d'être entendu

## Administration communale



P. 5

Des services municipaux efficaces

## Cadre de vie



P. 6

Préserver l'environnement

## Habiter



P. 7

Aménager le bourg

## Grandir



P. 8

Accompagner la jeunesse

## Apprendre



P. 9

Améliorer l'accueil des enfants

## Travailler



P. 10

Soutenir l'économie

## S'entraider



P. 11

Des actions solidaires

## Se cultiver



P. 12

Affirmer l'importance de la culture

## Naviguer



P. 13

Offrir un avenir à nos ports

## Investir



P. 14

Agir pour imaginer demain

## Libre expression



P. 15

Tribune libre



Au regard de la situation dont nous avons héritée, les trois années qui nous séparent de l'élection de 2008 sont passées bien vite. Il y avait tant à faire. Nous nous sommes attelés à la tâche en privilégiant un travail d'équipe, basé sur l'écoute et résolument inscrit dans le cadre communautaire du Pays de Quimperlé.

Les conseils de quartier, les comités consultatifs, des permanences régulières et un journal municipal modernisé apportent désormais plus de transparence à l'action municipale. Celle-ci est renforcée par une réorganisation des services, où chaque agent trouve sa place.

Rapidement, nous avons réalisé la salle omnisports, plus gros investissement du mandat. Parallèlement, nous avons défini un projet ambitieux, le réaménagement de l'ancien collège privé et de l'espace entourant Saint-Philibert qui permettra une plus grande densification du centre-bourg, épaulant ainsi commerces et services publics.

Moëlan-sur-Mer restera attractive si nous savons préserver et mettre en valeur notre environnement. Nous nous y attachons, par des embellissements et en prenant soin de nos espaces naturels. Il en va de notre avenir. De même, nous sommes attentifs à la situation de nos trois ports, qui doivent rester des lieux de vie et de solidarités.

Le dynamisme de Moëlan-sur-Mer s'appuie aussi sur ses jeunes. De la crèche à l'école en passant par les loisirs, nous améliorons leur accueil tant en termes de locaux, qu'en termes d'animations pédagogiques. Les retards étaient ici particulièrement flagrants. Nous favorisons aussi les échanges intergénérationnels, trop souvent oubliés dans notre société.

Fidèles à nos valeurs, nous avons renforcé les politiques sociales communales, comme le montrent la rénovation de la banque alimentaire ou le futur chantier de la Maison des Solidarités. De même, nous avons ouvert la programmation culturelle à de nouveaux horizons, tout en permettant à chacun d'y accéder. Enfin, la vie associative est épaulée par une politique d'aides plus lisible.

Soyez assurés que ces trois années ont constitué pour nous à la fois un honneur et un vrai bonheur. D'ici à 2014, nous continuerons à préparer l'avenir de Moëlan-sur-Mer avec enthousiasme. ■

**Nicolas Morvan**  
Maire



© Franck Belem

E-keñver ar mod 'oa an traoù pa oamp degouezhet, ez eo paset gwall founnus an tri bloavezh diboa dilennadegoù 2008. Kement-se a draoù 'oa da c'hober. Ni 'beus kroget 'barzh en ur choaz labourat a-skipailh kentoc'h hag en ur selaou an dud. Kement-se strizh ha strizh e-barzh framm kumuniezh komunioù bro Kemperle.

Bremañ la' zo kuzulioù karterioù, komiteoù-kuzuliañ, burevioù-pad ingal hag ur journal kêr nevesaet emañ sklaeroc'h labour an ti-kêr. Hennezh zo kreñvoc'h c'hoazh gras d'un adaozadur servijoù ma vez kavet e blas gant kement ajañt zo tout.

Founnus, ni 'beus savet ar sal liessport, brasañ postadur ar respet.

E-pad an amzer-se, ni 'beus labourer àr ur raktres bras, ar mod ma vo renket en-dro ar skolaj prevez kozh hag an takad tro-dro chapel Sant-Filibert. Pezh a bermeto da stankaat an tier ba kreiz ar vourc'h ha da sikour ar c'hoñvers hag ar servijoù publik.

Chom a ray Molan ur gomun hag a sach a tud ma ouiamp dalc'hen d'hon endro ha ma ouiamp diwall anezhañ. Ar pezh a ramp dre vravaat ar gomun ha dre soursial douzh an takadoù naturel. Evit hon amzer da zont an hini eo. Memes mod ez omp war evezh douzh stad hon tri forzh-mor a rank chom lec'hioù beviñ ha lec'hioù kengred.

Startijenn zo ba Molan trugarez d'ar re yaouank ivez. Ba'r vagourí, ba'r skol pe ba'r lec'hioù-dudi e klas-kamp gwellaat an degemer

a-fed savadurioù pe a-fed pedagogiezh. Sklaer 'giz la-gad an naer e vanke ur bern traoù aze. Gober a ramp hor seizh posubl ivez evit bodañ ar re gozh hag ar re yaouank, 'pezh 'vez ankouaet alies-mat ba hor c'hevredigezh.

Hep diskrog douzh hor mennozhioù, ni 'beus roet muioc'h o lañs da bolitik sokial ar gomun en ur lakat a-nevez ti bank ar boued pe en ur soñjal war chantier Ti ar C'hengred. Ha memes mod, ni 'beus digoret hentoù nevez d'ar programmadur sevenadurel en ur sikour an holl da brofi-tañ deustañ. Erfin, skoazellet eo ar c'hevredigezhioù gant ur politik-sekour sklaeroc'h.

Bezit sur eo bet an tri bloavezh-labour-se war un dro un enor hag ur gwir voneur evidomp. Betek 2014 'vo dalc'het da brepariñ amzer da zont Molan gant birvilh. ■

**Nicolas Morvan**  
Maer

# Démocratie participative

## Des espaces pour la participation citoyenne



La création de **4 conseils de quartier** ouvre un espace de discussion auprès des citoyens. Il permet des échanges plus directs avec les élus et les services municipaux.



La création **des comités consultatifs** pour la culture, la petite enfance et les usagers du littoral rassemblent autour d'une même table les différents acteurs de chaque domaine pour coordonner et organiser les actions.



A la fin de chaque conseil municipal, **la parole est donnée aux citoyens**. Pendant un ¼ heure, ils peuvent interroger les élus sur le sujet de leur choix.



**La cérémonie de Citoyenneté** est l'occasion de remettre directement aux jeunes majeurs leur carte d'électeur et le livret citoyen mentionnant les principes fondamentaux de la République et rappelant les droits et devoirs de chacun.



Pour moderniser l'image de notre commune, nous avons adopté **un nouveau logo** et une charte graphique rappelant que notre territoire « Terre Océane » est un lien entre la terre et la mer.



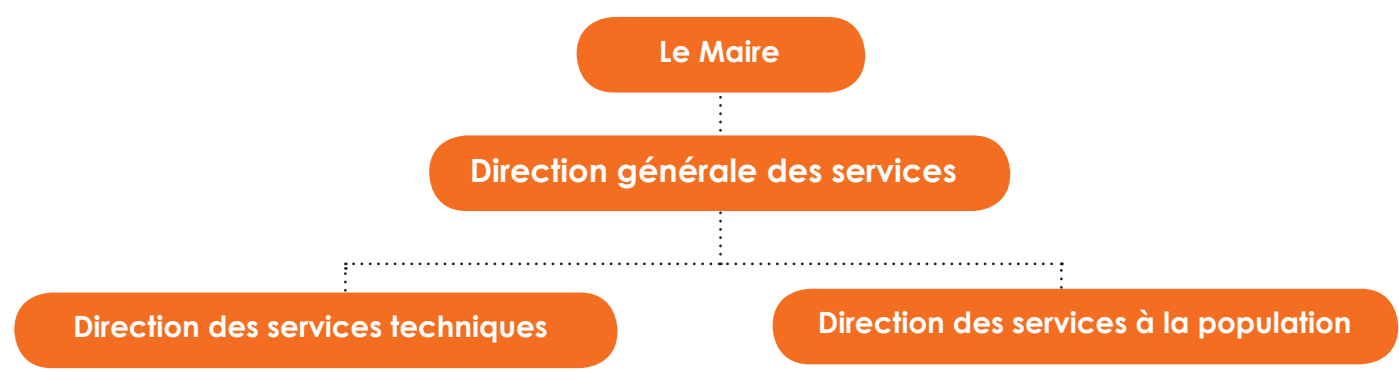
Des jeunes se réunissent régulièrement en mairie dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté en vue de **créer un conseil municipal des jeunes**. Il verra le jour prochainement donnant à ces jeunes l'occasion de proposer et de soumettre des projets à la municipalité



# Administration communale

## La réorganisation des services municipaux

Dès notre arrivée, nous avons souhaité lancer **un audit organisationnel** des services municipaux. Mené par un organisme indépendant, il a préconisé un nouvel organigramme, une meilleure définition du rôle de chaque agent via des fiches de poste et un renforcement de certains services. L'objectif est d'optimiser notre fonctionnement, de mieux communiquer entre services et de privilégier le travail en équipe.



En début de mandat, le Maire a réuni **tous les employés municipaux**, afin de leur présenter les souhaits et les orientations de la nouvelle équipe municipale pour l'organisation et le fonctionnement des services.



**L'élaboration d'un règlement intérieur** permet de fixer les règles générales et permanentes d'organisation du travail, de fonctionnement interne et de discipline au sein de la collectivité.



**La conservation des archives communales** est une obligation légale. Afin de les restaurer, nous avons fait appel à une archiviste ; le local des archives a été remis à niveau. Désormais, ce service est fiable et fonctionnel.



**Le cadastre funéraire** est en cours de numérisation et en grande partie mis à jour. Conformément à la nouvelle législation, le règlement est modifié. Pour des raisons de sécurité, les travaux de fossoyage sont assurés par des entreprises de pompes funèbres.

# Cadre de vie

## Préserver l'environnement



Aujourd'hui, 243 hectares, sont considérés comme des « **espaces naturels sensibles** ». Nous proposons de porter cette protection à 665 hectares pour couvrir la totalité de la façade côtière, les rives du Bélon et du Merrien.



Un **plan paysager** étalé sur plusieurs années tient compte des démarches environnementales : suppression des produits phytosanitaires (excepté au cimetière), installation de bâches sur les parterres pour limiter le binage et l'arrosage.



Les installations de chauffage des bâtiments communaux (12 sites) ont été équipées **d'un système de télégestion** ; des travaux d'isolation ont été réalisés. Ces efforts permettent une économie d'énergie estimée à plus de 35 000 € en 2010.



Avec la participation du Syndicat d'Eau et d'Electricité, la municipalité poursuit la politique **d'effacement des réseaux aériens**, le changement des conduites d'eau en fonte par du PVC et l'installation de bornes à incendie. 2,7 millions d'euros ont été investis sur 3 ans.



En collaboration avec la Cocopaq, nous avons **réorganisé les espaces de collecte**. Les mini déchetteries à l'arrière de la chapelle de Kergroës, Mentoul... ont disparu du paysage. L'incivisme est souvent la première cause des mécontentements. Nous travaillons régulièrement pour répondre au mieux à la demande des usagers en matière d'emplacements de bacs de collecte.



Le président de la Cocopaq a signé le compromis de vente pour l'achat d'un terrain à Kersalut, site de la **future déchetterie**. Le Syndicat Intercommunautaire pour le transport, le traitement et la valorisation des déchets (VALCOR) est l'opérateur du projet.



## Aménagement du centre bourg



La commune a acheté la friche de l'ancien collège privé du bourg. Après rétrocession à l'OPAC de Quimper-Cornouaille, cet ensemble immobilier comportera des commerces (350 m<sup>2</sup>), 11 logements locatifs sociaux, 5 logements pour jeunes travailleurs et des locaux associés, 12 logements pour seniors valides et 12 logements en accession à la propriété ; soit un total de 40 logements.

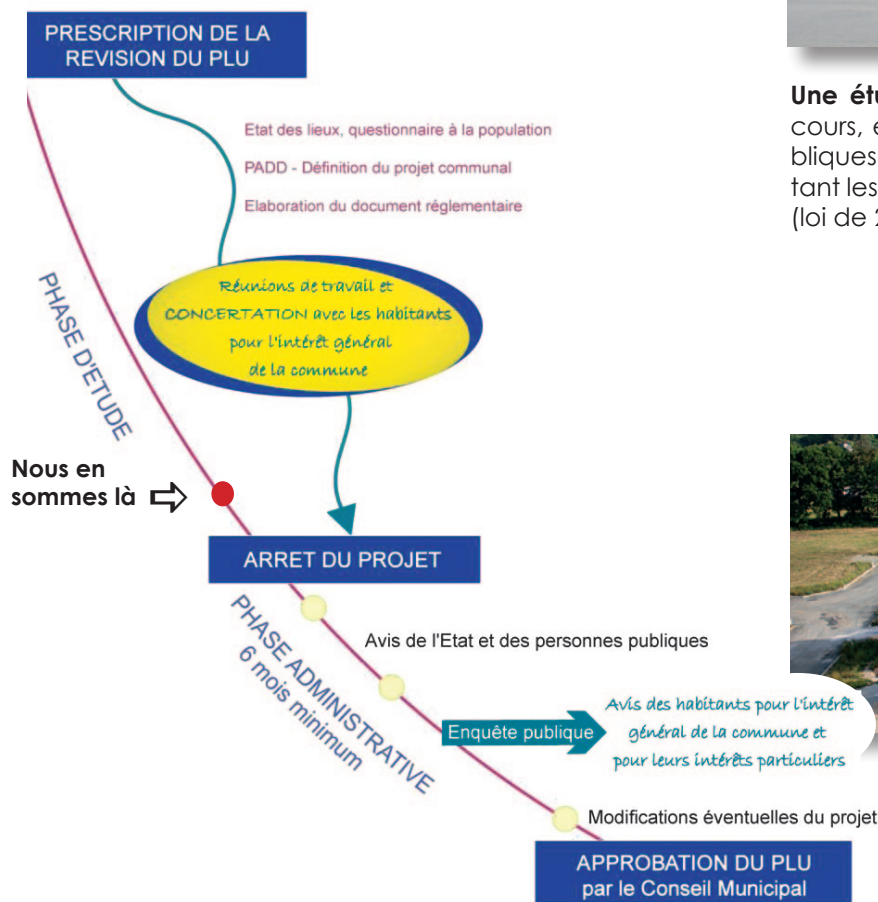


Le schéma d'aménagement retenu de Pont-Ar-Laër à Mentoul est découpé en 5 phases de travaux : réaménagement de la place de Lindenfels (2011), rue piétonne de Saint-Philibert (2012). Les 3 phases suivantes (accès aux écoles, aménagements de Mentoul, zones vertes et humides) seront réalisées en fonction du démantèlement des services techniques.

### Procédure d'avancement du Plan local d'urbanisme (PLU)

Les nouvelles directives données par les Préfets à toutes les communes du littoral ont conduit à revoir la cartographie de l'urbanisme communal. Les nouveaux PLU devront être plus respectueux des lois Grenelle 1 et 2 et plus économes en consommation foncière.

### Déroulement de la procédure



Une étude de circulation et de stationnement est en cours, en vue d'optimiser et d'améliorer les voiries publiques et le stationnement du bourg tout en respectant les modalités d'accès aux personnes handicapées (loi de 2005 à mettre en œuvre avant 2015).



### Constructions

Plusieurs lotissements privés sont en cours de réalisation (Kervaziou, Kerdoussal Bihan, le Garzon). D'autres sont à l'étude au bourg et à Kergroës.





Inaugurée en septembre 2010 ; la **salle omnisports Albert Martin** est un équipement fonctionnel adapté aux spécificités des associations, des élèves du collège et des écoles et conforme aux normes handisports.



Un **poste d'éducatrice sportive** est créé en 2008 pour soutenir les activités sportives dans les écoles et aussi pour intégrer le sport dans les activités jeunesse et conseiller les associations sportives.



Nous participons, en lien avec le collège, à l'organisation d'actions liées à l'**apprentissage de la citoyenneté** : le fonctionnement de la justice expliqué par l'avocat de la commune, une journée « Prévention routière », visite de la mairie...



Une **subvention** est accordée aux écoles excentrées de Kergroës et Kermoulin. Elle leur permet de venir en car au bourg et d'utiliser nos infrastructures sans restriction : Ellipse, bibliothèque, équipements sportifs...



Nous proposons à **notre jeunesse des activités sportives, ludiques**, qui donnent aux enfants la possibilité de découvrir, de s'enrichir et parfois de rêver : mini camps d'été, sorties à thème, stage sur l'art du cirque, rencontre avec les joueurs professionnels du FC Lorient... des propositions qui sont réactualisées à chaque période de vacances.



Le succès de l'**Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) des Petites Salles** est positif pour notre commune. Cette proximité permet de mener des actions conjointes entre communauté de communes et commune.



# Apprendre

## Améliorer les conditions d'accueil des enfants



En concertation avec les directeurs d'école, nous mettons en œuvre un **Plan Pluriannuel d'Investissements** (PPI) pour planifier les travaux de réfection par ordre de priorité. Ils se poursuivront sur les trois prochaines années.



Aux côtés des parents d'élèves nous nous sommes battus pour **obtenir l'ouverture d'un poste complet** à Kergroës et nous appuyons la transformation d'un demi-poste à Kermoulin en poste complet. Nous avons également travaillé à l'ouverture d'une classe bilingue anglais/allemand au collège Parc Ar C'hoat-Yves Cotty.



**Un repas bio par semaine est servi aux enfants des écoles** et nous augmenterons progressivement la part des aliments bio dans les menus. Des démarches sont en cours pour intégrer le bio à la crèche.

**Une charte cantine définit** les règles à respecter pendant le repas.

**Des Projets d'Accueils Individualisés** (PAI) permettent aux enfants souffrant d'allergie et d'autres problèmes de santé de déjeuner à la cantine.



**Une salle multimédia**, dotée de 13 ordinateurs équipe l'école de Kergroës.

Des jardins pédagogiques ont été créés avec le concours de de l'association Natur'au fil **permettant aux enfants de découvrir le trajet des aliments de la plante à l'assiette**. Cette action s'inscrit ainsi dans notre politique de développement durable.



**Un service d'aide aux devoirs** fonctionne depuis deux ans, grâce à une vingtaine de bénévoles, qui interviennent dans nos écoles. Ils donnent beaucoup et reçoivent beaucoup en retour. Bel exemple de solidarité intergénérationnelle.



**Le Balebus pour les enfants**. Nous soutenons cette démarche écologique et citoyenne qui évite l'utilisation des voitures sur le trajet de l'école.



# Travailler

## Accompagner l'économie



L'office de tourisme intercommunal **Aven Bélon** est né d'un partenariat entre Moëlan, Bannalec, Riec et Baye afin de développer les missions d'accueil du public et la promotion du territoire. Nous voulons continuer à développer un tourisme de caractère à l'opposé du projet de Kerduel que nous avons refusé. Un office de tourisme communautaire sur le pays de Quimperlé est en projet.



La municipalité a accompagné très en amont la société ArdaghGroup pour la **création de sa nouvelle ligne de production**. Un investissement majeur pour l'emploi à Moëlan-sur-Mer, avec des travaux importants pour raccorder les installations au réseau d'assainissement.



Créée en 1985, la **zone artisanale de Kerancalvez** est aujourd'hui presque entièrement occupée. Une réflexion est engagée dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme pour trouver des terrains propres à accueillir une nouvelle zone d'activités.



Depuis 2 ans, la municipalité apporte son **soutien à l'association des commerçants** en période de fêtes de fin d'année pour soutenir l'économie locale : journal spécial, éclairage, sonorisation des rues pour les animations commerciales et concert tout public avec entrée gratuite à l'Ellipse.



A la demande des habitants de Kergroës, un **marché de denrées alimentaires** a été créé le samedi matin à Kergroës. Un vrai soutien au commerce local.



La municipalité soutient les **acteurs économiques** de la commune en donnant l'autorisation de vente de lait sur le domaine public pendant la crise du lait ou en adoptant une motion de soutien aux ostréiculteurs en difficultés.



# S'entraider

## Agir dans la durée



Pour une meilleure cohérence, la **maison des Solidarités** permettra le regroupement des permanences sociales. Tous les intervenants (assistantes sociales, mission locale, pôle emploi ... ) se verront attribuer un bureau et une salle de réunion commune. De nouvelles permanences pourront voir le jour (Centre Local d'Information et de Coordination, prévention médicale...).



Une **commission d'attribution des logements HLM** est constituée. Elle est composée de cinq membres du CCAS (élus de la majorité et de l'opposition et représentants d'associations). Après l'étude des dossiers en toute transparence, elle propose 3 noms aux organismes bailleurs. Cette méthode a fait ses preuves. Notre CCAS est le seul à avoir une commission logement sur le Pays de Quimperlé.



Pour répondre aux normes d'hygiène demandées par la **banque alimentaire** du Finistère, des travaux d'agrandissement et de mise aux normes ont été réalisés en régie municipale dans le local municipal utilisé pour la distribution de colis alimentaires.



Les « **Rendez-vous Santé** » proposent des conférences avec débat, en présence d'intervenants professionnels (psychiatres, médecins,...) et souvent en partenariat avec le centre hospitalier de Quimperlé. Ils abordent des thèmes liés à la santé et au mieux vivre (traitement de la douleur, bien manger...).



Afin de renforcer les liens intergénérationnels, nous avons mis en place dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, la **Semaine bleue**. Des animations sont proposées à nos anciens et aux jeunes en partenariat avec les associations Moëlanaises.



Nous allons chercher les personnes qui en font la demande avec le minibus de la commune pour qu'elles viennent **au repas des anciens**. En fin d'année, les membres du CCAS vont aux domiciles et dans les maisons de retraite, pour offrir aux personnes qui ne peuvent se déplacer un colis de fin d'année.

# Se cultiver

## Affirmer l'importance de la culture



Un festival de théâtre de rue, **les Rias** est proposé en partenariat avec Clohars-Carnoët et Riec-sur-Bélon. Il s'agit de créer un évènement culturel en fin de saison estivale. En 2010, 2500 spectateurs se sont déplacés. Cette réussite nous conforte dans notre vision de la culture : lien social et moment de convivialité partagé.



Nous avons réinscrit à l'agenda culturel **la fête de la musique avec** l'aide de nombreux bénévoles. Depuis 2010, **les mardis festifs** participent à l'animation de Moëlan durant l'été. De juin à septembre, des spectacles sont proposés au bourg, sur la place de Lindenfels, au port du Bélon, à la place de Kerfany.



Tous les ans, une semaine est consacrée **aux cultures du monde** avec expositions, conférences, concerts et films. Des spectacles vivants et variés sont proposés toute l'année en direction de tous les publics. Certains spectacles sont créés sur la commune par des artistes de notre région dans le cadre de résidence.



En mars 2009, nous avons signé la charte « **Y'a d'ar Brezhoneg - oui au breton** » afin de mettre en valeur la langue bretonne dans notre commune. Nous allons vers la création d'une école bilingue publique à l'école du bourg.



La municipalité concrétise par conventions la volonté d'accompagner **des partenariats avec les associations** : les échanges Moëlan-Lindenfels, le soutien à notre école de musique associative Musica Moëlan pour permettre au plus grand nombre l'accès à l'enseignement musical et le cinéma le Kerfany qui accompagne notre politique sociale et culturelle. La municipalité accueille les festivals Taol Kurun, festival de la Parole Poétique, Passeurs de lumière, événements financés par la Cocopaq.



Chaque année en novembre et en partenariat avec l'Association des Villes de France (AVF) un après-midi est organisé pour **l'accueil des nouveaux arrivants**. Il s'agit de leur présenter toutes les infrastructures et services qu'ils peuvent trouver sur la commune et de partager un moment convivial.



## L'avenir de nos 3 ports



**Nous avons réintégré les services techniques** pour l'entretien courant des ports : voirie, espaces verts, entretiens divers et aménagements avec notamment le mur d'accès au sentier côtier de Merrien et la rénovation de l'étal de vente à Brigneau. Un véhicule neuf a été acheté pour l'agent des ports. Il est financé par le budget général.



**La rénovation de la cale de Beg Porz** est un projet attendu depuis 20 ans. Un plan de financement intéressant permet la construction/rénovation de la cale d'accès à la mer. Un outil indispensable au développement du nautisme.



**Le confortement de la falaise** à l'arrière de la maison du Marin a été financé par le budget communal pour 55 000 €. Ce chantier permet de sécuriser le bâtiment et son environnement au port du Bélon.



**Le môle de Brigneau** est garant de la pérennité du port. Des fissures étant apparues, des travaux ont été menés et financés à hauteur de 60 000 € par le budget portuaire. Des témoins ont été installés pour vérifier que cet ouvrage maritime ne bouge pas.



L'aménagement d'une chambre froide sur **l'étal de vente de Brigneau** donne aux professionnels de la mer la possibilité de vendre leur pêche dans le respect des règles sanitaires. Un circuit court pour des produits frais très appréciés.



En concertation avec tous les usagers, une remise à plat du **fonctionnement des ports** est en cours d'étude afin d'apporter plus de transparence dans l'attribution et la gestion des mouillages.



## Agir pour imaginer demain



La municipalité est attentive au devenir de l'ancienne **école des Sœurs de Kergroës**. Nous avons lancé une procédure « d'Immeuble en l'état d'abandon », qui nous permettra à terme d'acquérir ce bien pour y construire des logements, tout en aménageant le carrefour.



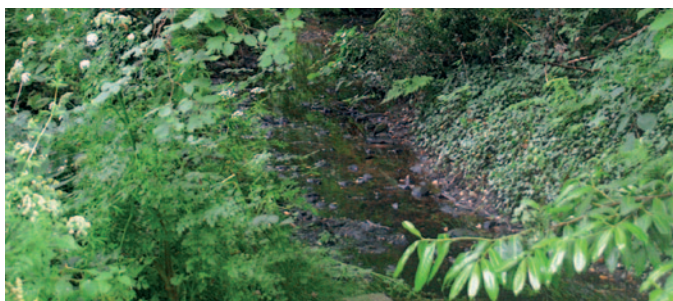
Une maison de la rue de Quimperlé est en très mauvais état. La précédente municipalité a relogé la propriétaire. La maison continue à se dégrader. Une procédure « d'Immeuble en l'état d'abandon » est mise en œuvre par la commune afin d'acquérir ce bien. Il sera ensuite cédé à l'OPAC afin d'y **construire une nouvelle habitation** intégrée à la cité de Kercadoret.



**Le domaine communal** (ensemble des propriétés communales) a besoin d'une actualisation. De nombreuses cessions ou acquisitions de terrains opérées à l'occasion des permis de construire et des travaux de voirie sont en cours de régularisation.



Nous avons fait valoir le droit de préemption de la municipalité lors de la vente d'une maison et de ses terrains, route de Quilimar. Faute de cette acquisition les terrains de Kerjean auraient été entièrement enclavés au sud. Après démolition, la disponibilité de ces terrains permettra la réalisation d'un accès par le sud en vue d'une optimisation de la desserte.



Les lois sur l'eau de 1992 et 2006, imposent la **préservation des zones humides**. Afin de les identifier et de les repérer la commune a fait réaliser un inventaire. Sur les 4 730 hectares du territoire les zones humides identifiées représentent 231 hectares (4.9 %). Ces zones seront annexées au prochain PLU.



Une grande partie des terrains bordant le Merrien entre la rue de Pont Ar Laër et la rue de Bellevue est propriété communale. Seuls, deux terrains situés le long de la rue de Bellevue empêchent le débouché **d'une promenade qui pourrait être réalisée tout au long du ruisseau**. La municipalité pourrait acquérir ces deux terrains. Ce projet, complémentaire du projet d'aménagement de Saint-Philibert permettrait la réalisation d'une « Coulée verte » depuis Mentoul et Kerglien.



## Moëlan nouvel équipage

Le groupe Moëlan Nouvel Equipage ne cautionne pas les actions de la majorité municipale. Donc il ne s'exprimera pas dans ce bulletin.

**Joseph Mahé, Maryvonne Belligoux, Guy Le Bloa, Isabelle Guyvarc'h, Bruno Haidon, Sylviane Robin**

## Un avenir pour Moëlan-sur-Mer

Quel bilan à mi-mandat en matière d'urbanisme ? La construction reste timide. Les artisans souffrent. Les jeunes Moëlanais ont beaucoup de peine à rester au pays.

Marqué par une application rigoriste de la loi littorale, souvent utilisée comme alibi, malgré tout le rôle essentiel de cette loi pour défendre et valoriser le littoral, on peut craindre que le prochain plan local d'urbanisme ne prépare pas vraiment l'avenir de Moëlan-sur-Mer.

Où en sont les promesses électorales et notamment la priorité donnée au logement à Moëlan ? La densification du bourg, avec l'opération du Sacré-Cœur, certes nécessaire, ne sera pas à la hauteur des besoins.

La recherche d'un consensus sur les choix contenus dans le futur P.L.U, loin des polémiques stériles et des attaques personnelles injustifiées, est possible. Encore, faudrait-il que tous les élus soient écoutés. Pour cela, les circonstances appellent un fonctionnement plus collectif du conseil municipal avec un meilleur respect des élus minoritaires.

**Alain Brochard**

## Ensemble résolument pour Moëlan

Pas de texte déposé.

**Gérard Breuilles**



